

Livret d'accueil des personnes en situation de handicap

Accessibilité des formations | Informations destinées aux bénéficiaires et aux entreprises

Version : 06/2026 • Référent handicap : Robert CHALUMEAU

1. Notre engagement

Apidesk propose des prestations de conseil, d'audit et de formation dans le domaine de l'intelligence commerciale et du digital. Ses formations professionnelles, notamment sur LinkedIn, le marketing automation et l'intelligence artificielle, sont adaptées autant que possible aux besoins des bénéficiaires.

Apidesk favorise un accès sans discrimination. Chaque demande d'aménagement est étudiée individuellement avec la personne concernée et, si nécessaire, avec le commanditaire et des ressources spécialisées, en respectant la confidentialité.

2. Votre interlocuteur privilégié

Référent handicap

Robert CHALUMEAU

Courriel

formation@apidesk.com

Téléphone

02 855 20 855

Vous pouvez contacter le référent dès la préparation de votre inscription et pendant la formation. Aucun diagnostic médical ni justificatif RQTH n'est exigé pour exprimer un besoin d'accessibilité.

3. Préparer votre accueil

- 1. Signalement : vous-même ou votre employeur pouvez signaler un besoin, de préférence avant la session.
- 2. Échange confidentiel : identification des obstacles concrets et des solutions souhaitées, sans collecte d'informations médicales inutiles.
- 3. Étude des aménagements : examen de la faisabilité selon les objectifs pédagogiques, les modalités de formation et les moyens mobilisables.
- 4. Confirmation et suivi : information sur les solutions retenues et ajustements éventuels au cours de la formation.

4. Exemples d'aménagements envisageables

- Supports numériques accessibles, documents lisibles et transmission anticipée si nécessaire.
- Pauses ou rythme adaptés, consignes écrites et orales, démonstrations progressives.
- Ajustement des exercices, du temps de réalisation et des modalités d'évaluation sans modifier les objectifs pédagogiques essentiels.
- Aménagement du poste ou des outils numériques ; en distanciel, étude des besoins d'accessibilité de la visioconférence et des supports.

Ces aménagements sont examinés au cas par cas : ils ne constituent pas une garantie automatique de disponibilité.

5. Lieu et conditions matérielles

Les formations peuvent se dérouler dans les locaux du client, dans un lieu convenu pour la session ou à distance. En présentiel, les conditions d'accès, de circulation, les sanitaires et les équipements sont vérifiés avec l'établissement d'accueil ou le commanditaire lorsque cela est nécessaire. En distanciel, les outils utilisés et les éventuels besoins d'assistance sont examinés en amont.

Pour les questions de transport, de restauration ou d'hébergement, le référent peut orienter vers des interlocuteurs adaptés, sans engagement de prise en charge financière.

6. Si une difficulté persiste

Lorsqu'une adaptation n'est pas réalisable dans des conditions satisfaisantes, Apidesk recherche avec la personne concernée une autre modalité, une autre date ou un lieu approprié ; si nécessaire, une orientation vers un organisme ou partenaire spécialisé est proposée. Les démarches utiles sont tracées avec discrétion.

7. Confidentialité et protection des données

Seules les informations nécessaires à l'organisation des aménagements sont recueillies et partagées avec les personnes qui en ont besoin. Aucun diagnostic médical n'est requis pour demander un échange. Certaines aides externes peuvent toutefois être soumises à des conditions et justificatifs spécifiques, à vérifier directement auprès des organismes concernés.

8. Ressources et partenaires utiles

- Agefiph — dispositifs d'accompagnement et ressources handicap : <https://www.agefiph.fr/>
- Ressource Handicap Formation (RHF) — appui à l'analyse des besoins et aux adaptations : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- Cap emploi — accompagnement spécialisé vers et dans l'emploi : <https://www.capemploi.info/>
- MDPH / Mon Parcours Handicap — droits, démarches et orientation : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/>
- FIPHFP — ressources concernant principalement les employeurs publics : <https://www.fiphfp.fr/>

Les contacts régionaux actualisés sont tenus dans l'annuaire interne des ressources handicap d'Apidesk. Les partenaires mentionnés sont des ressources mobilisables, sans présumer d'un partenariat contractuel ni d'une sollicitation effective.

9. Contact et informations pratiques

Pour demander un aménagement ou une information : Robert CHALUMEAU, référent handicap • formation@apidesk.com • 02 855 20 855.

Il est préférable de prendre contact suffisamment tôt pour permettre l'étude des solutions adaptées à votre situation.